DEMANDE DE PAIEMENT DES ALLOCATIONS COMPLEMENTAIRES DE CHÔMAGE TEMPORAIRE

A retourner au :
FONDS SOCIAL DES ENTREPRISES
POUR LA RECUPERATION DES PRODUITS DIVERS (S.C.P. 142.04)
Esplanade 1 bte 87 - 1020 Bruxelles
☎ 02/474.07.26 – Fax 02/474.07.29

A COMPLETER EN MAJUSCULES SVP

CADRE À REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR

Nom ou raison sociale de l'employeur : …….

Adresse :……. N° Postal : …… Localité : ……..

N° O.N.S.S. complet : ☐☐☐-☐☐☐☐☐☐☐-☐☐ Tél. : ……/……

L'employeur soussigné déclare sur l'honneur que l'ouvrier(ère) ci-dessous :

1° est occupé (e) à temps plein

occupé (e) à temps partiel *(biffer la mention inutile)*

en cas de temps partiel spécifier le régime : …….

2° que l'ouvrier(ère) ci-dessous a été mis en chômage, sur base des articles 50 (intempérie) ou 51 (raisons économiques) de la loi relative aux contrats de travail à la date du ……..jusqu'au……inclus.

3° que le travail hebdomadaire est réparti sur : 5 jours - 6 jours (biffer la mention inutile).

Nom, prénom : …….

N° de registre national : ……..

Rue : …….. n°. ……..

Code postal : …… Localité : …….

Signature de l'employeur:

Date : ……../……../……..

Cachet de la firme

A COMPLER PAR L'ORGANISME DE CHÔMAGE

Je soussigné, ……...

préposé de l'organisme de paiement…….. …….

atteste que l'ouvrier(ère) susmentionné(e) a bénéficié des allocations de chômage temporaire (art.50 ou art.51 – loi 03/07/78)

jours entiers (*)

du …… au …… Soit…..…….. demi-jours (*)

(*) Barrer l'inutile

CACHET

A ……, ……../……../……

Signature

A JOINDRE : Attestation mensuelle de paiement des allocations de chômage

A COMPLER PAR L'OUVRIER(ERE)

NUMERO DE COMPTE SUR LEQUEL L'OUVRIER(ERE) SOUHAITE ETRE PAYE :

COMPTE IBAN : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

L'ouvrier(ère) soussigné(e)déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés sur ce formulaire sont exacts.

Signature de l'ouvrier(ère)

REMARQUE
L'ayant-droit et l'Organisme de Paiement sont priés de vérifier l'exactitude de toutes les mentions, spécialement le numéro de registre national, et, éventuellement d'en demander la rectification suivant la procédure prévue.
Vos données à caractère personnel seront enregistrées dans le fichier du Fonds de Sécurité. En vertu de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de ces données..